



Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

Édito



À la lecture de cette gazette, vous observerez combien votre municipalité est impliquée dans de nombreuses thématiques et projets à l'échelon européen, français, alsacien et bien sûr communal.

Aussi, en cette année d'élections européennes prévues pour le 26 mai, il nous a semblé opportun de sensibiliser nos jeunes du Conseil Municipal à l'Europe.

À l'échelle de la France, le Grand Débat National organisé à Holtzheim a suscité une participation tout à fait intéressante.

À l'échelle de l'Alsace, nous suivons les débats autour de la Collectivité Européenne d'Alsace qui désire obtenir un statut particulier afin d'agir encore plus en proximité sur notre territoire transfrontalier.

À l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg, nous aurons le 11 mai prochain la grande satisfaction d'inaugurer avec le Président Robert Herrmann la finition de la rue de Wolfisheim et de la place de la Mairie, mais aussi de souligner le soutien fort de notre métropole pour la réfection de la digue de la Bruche.

Sur le territoire communal, nos excellentes relations avec la maison de retraite de Holtzheim (ABRAPA) nous amènent dans cette gazette à faire le point sur les récentes évolutions de cette structure.

Il en est de même avec l'Espace Marceau, équipement communal, qui produit régulièrement des spectacles et conférences de qualité, sans oublier la fameuse exposition en faveur des Holtzheimois à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme.

Au quotidien, de nombreux citoyens et bénévoles s'engagent en faveur de la Commune (mini bus Leclerc, écoles, etc..) et tout particulièrement à l'occasion du nettoyage de printemps (Holtze Putz) et de la grande journée citoyenne à venir, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Il me reste à souligner comment la municipalité prépare le futur pour la petite enfance et les écoliers : il s'agit du projet déjà bien travaillé de l'agrandissement de l'école, du périscolaire et du relais d'assistants maternels.

Je vous laisse découvrir l'ensemble de ces initiatives, et vous souhaite une bonne lecture du Holtzemer.

« **Holtze entwickelt sich...** ».

votre Maire
Pia IMBS

N°35
Avril - 2019

Dans ce numéro...

PROJETS D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE, DU PÉRISCOLAIRE ET DU RAM

Voir plus grand pour les petits

GRAND DÉBAT NATIONAL À HOLTZHEIM

Retour sur la première rencontre organisée dans l'EMS

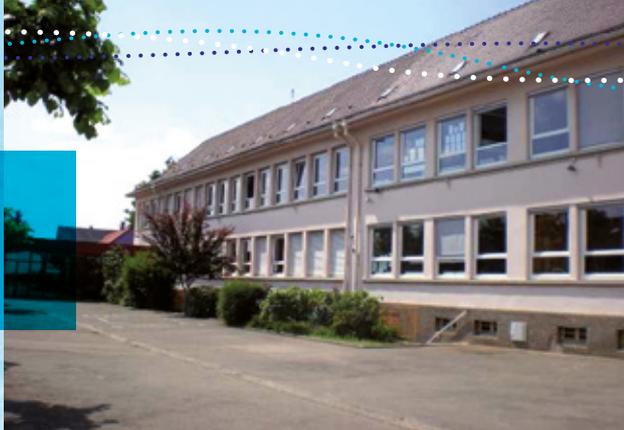
TRAVAUX RUE DE LINGOLSHEIM

Déviations à prévoir dès le mois de Mai

ANNIVERSAIRE DE L'ESPACE MARCEAU

10 ans déjà

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...



Projet d'agrandissement de l'école élémentaire, du périscolaire et du relais d'assistants maternels

Au regard de l'évolution démographique du village de Holtzheim et des besoins exprimés par les parents d'élèves, la municipalité travaille dès à présent au projet d'agrandissement de l'école élémentaire, du périscolaire et du relais d'assistants maternels.

Concrètement, il importe d'anticiper l'ouverture de classes supplémentaires à l'école élémentaire et d'offrir plus d'espace dans la cantine pour les élèves inscrits au périscolaire. Il convient également de répondre au besoin de cantine et de garde pour les classes d'âge de 3 à 6 ans et donc agrandir de façon conséquente l'enceinte du bâtiment du périscolaire.

Enfin, compte tenu de la vitalité du réseau des assistants maternels qui fréquentent avec grande satisfaction le relais, l'espace dédié à ce dernier doit également être amplifié.

La municipalité a déjà mandaté un assistant à maîtrise d'ouvrage qui a présenté devant les élus, l'AGF, les directrices d'écoles, le personnel administratif en charge de l'urbanisme et du suivi du dossier, l'étude de faisabilité de ce grand projet.

Il s'agit de prévoir une extension de l'existant. Dans le cadre du plan d'urbanisme intercommunal, la municipalité a réservé le zonage pour cet objet et

acheté la maison du 15 rue de l'école, aujourd'hui démolie. Un parking a été réalisé sur la parcelle. La Commune est en voie d'acquisition du bâtiment du Crédit Agricole.

L'extension de l'ensemble du complexe à l'horizon 2020-2021 donne l'occasion de repenser le projet pédagogique éducatif porté par toutes les parties prenantes (y compris les activités proposées par la médiathèque et les contacts avec les crèches privées sur la commune).

Dans le projet éducatif est inscrit le montage de classes bilingues et la valorisation du jumelage avec la commune allemande de Willstätt. Le projet éducatif inclut aussi l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité (à l'instar des membres du Conseil Municipal des enfants) et de nombreuses initiatives au titre de l'éducation à l'environnement (compostage, jardinage, lutte contre le gaspillage en lien avec le poulailler installé dans l'enceinte de l'école, renforcement de la part d'alimentation bio et de production locale à la cantine..).■

Nouveau cadre pour l'Union Nationale des Combattants

À l'occasion de son assemblée générale du 23 mars 2019, l'Union Nationale des Combattants de Lingolsheim et Ostwald a intégré la section de Holtzheim ; cette association compte désormais 114 membres.

Pia IMBS, invitée à cette occasion a pu remercier le Président Gérard STAEDEL pour sa participation active aux grandes cérémonies du 8 mai et du 11 novembre qui connaissent une belle participation des Holtzheimois ; elle est très satisfaite aussi de la proposition de l'UNC à faire bénéficier les enfants de la classe de CM2 d'une visite au Col de Linge ; cette ouverture vers les jeunes est de toute importance ! ■





Le Grand Débat National à Holtzheim

La municipalité de Holtzheim a été l'une des premières de l'Eurométropole de Strasbourg à organiser le Grand Débat National dans la Commune le 7 février dernier.

Le Maire Pia IMBS a rappelé pourquoi elle a répondu très favorablement à l'appel du Président de la République à organiser le dialogue concernant les politiques publiques nationales : le débat public permet toujours des avancées, des propositions, de la participation à l'instar de ce qui se produit déjà à Holtzheim.

Ainsi Pia IMBS a proposé à la Députée de la circonscription, Mme Martine WONNER, de prendre part à cette rencontre à laquelle ont participé plus de 80 concitoyens. La Sénatrice Fabienne KELLER s'est également invitée au débat. Le débat a porté sur les quatre thèmes proposés

à savoir : la fiscalité et les dépenses publiques, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté, l'argent de l'État et ses services publics.

Les demandes furent nombreuses en faveur de plus de transparence dans la politique fiscale, de soutiens financiers en faveur des énergies renouvelables, le rôle du Sénat, le pouvoir d'achat des retraités, etc... Le Maire a également mis l'accent sur le poids de la loi NOTRe qui pèse dans les marges de manœuvre des maires au quotidien.

Pia IMBS s'est en outre exprimée sur la naissance de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace et la volonté des Alsaciens de sortir de la Région Grand Est. Elle a d'ailleurs récemment adhéré au Mouvement pour l'Alsace dont elle est la Vice-Présidente. ■

Début des travaux rue de Lingolsheim - Informations sur les déviations à venir



Les travaux prévus en 2019 concernant la rue de Lingolsheim vont démarrer sous peu. Ainsi à compter du 13 mai et jusqu'au 26 juillet 2019, auront lieu les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.

A ce titre, la rue sera mise en circulation en sens unique dans le sens de sortie, et les accès aux rues du Château et des Maires Raedel pourraient être ponctuellement fermés, de même une interdiction ponctuelle de tourner à gauche au rond-point sortie de la rue d'Entzheim.

À compter du mois d'août et mois de septembre, ce sont les travaux de voirie qui prendront le relais et la rue de Lingolsheim sera fermée à la circulation, une déviation aura lieu par la zone d'activités.

À ce titre et pour permettre une meilleure fluidité de la circulation, la rue de Wolfisheim sera interdite au stationnement, il en sera de même pour la partie de la rue des Maires Raedel au niveau des numéros 2, 4, 3 et 5.

Le service de l'Eurométropole de Strasbourg chargé du suivi des travaux transmettra prochainement un courrier à l'ensemble des riverains. ■

Retour sur le Conseil Municipal du 08 février 2019

aux termes duquel il a notamment été :

- Pris acte que depuis le 1er janvier 2018, l'Eurométropole de Strasbourg exerce la compétence obligatoire dénommée «gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» (GEMAPI) et approuvé le transfert à l'EMS d'une nouvelle compétence facultative relative à «l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique» telle que prévue à l'alinéa 12° de l'article 211-I du code de l'environnement ;
- Émis un avis FAVORABLE sur le projet de la Stratégie locale de gestion des risques inondation Bruche Mossig Ill Rhin ayant notamment pour objectifs de :
 - » Procéder à la création d'un syndicat mixte du bassin Bruche Mossig devant être composé des membres l'Eurométropole de Strasbourg, du SDEA et de la Communauté de Communes de Molsheim Mutzig, puis à l'élaboration d'un diagnostic de la vulnérabilité du bassin versant en menant des actions de sensibilisation et de prévention ;
 - » Développer la culture du risque et la sensibilisation des citoyens ;
 - » Finaliser le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) Bruche ;
 - » Améliorer l'alerte ;
 - » Préparer à la gestion de crise ;
- Voté une subvention en faveur du Comité des Fêtes en vue du défraiement des frais avancés pour la partie musicale lors de l'inauguration du nouveau hall sportif de la Salle de la Bruche ;
- Voté la prise en charge des frais de déplacement en train et des frais de restauration pour l'ensemble des Elus du Conseil Municipal et du Vice-Président du CCAS qui visiteront l'Assemblée Nationale le 4 mai 2019 ;
- Adhéré à la résolution adoptée lors de 101e Congrès de l'AMF (Association des Maires de France) par laquelle l'AMF affirme notamment sa mobilisation sur les enjeux propres à la ruralité et demande la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :
 - » Le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales ;
 - » L'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide » ;
 - » La cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux ;
- Approuvé l'adhésion de la Commune à l'opération « un fruit pour la récré » en proposant, un jour par semaine, la distribution gratuite de fruits aux élèves des 7 classes de l'école élémentaire ;
- Autorisé la régularisation de 2 Contrats Emploi Compétence en vue de l'embauche de deux agents d'entretien pour le service technique ;
- Actualisé les tarifs des locations des salles communales (toutes les modalités ainsi que les tarifs figurent dans le procès-verbal du CM que vous retrouverez sur le site de la Commune) ;
- Approuvé diverses opérations budgétaires (DBM1) étant précisé qu'au 8 février 2019, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à :
 - » 2.497.900.- € en section de fonctionnement
 - » 933.172.- € en section d'investissement
- Pris connaissance des modalités techniques et financières afférentes au projet de réalisation d'un terrain synthétique de football ; approuvé ledit projet ainsi que le plan de financement prévisionnel ressortant à 302.400.- € ; retenu le Maître d'œuvre en la société SODEREF ; autorisé Mme le Maire à solliciter différentes subventions (Etat, Région, Fédération Française de Football & ASH) dès réception d'un engagement écrit de l'ASH Football confirmant sa participation financière au projet à concurrence de 25.000.- €.

Jean-Laurent VONAU à la médiathèque de Holtzheim pour présenter son nouvel ouvrage : « Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck »

Le 28 février dernier, en partenariat avec le Jardin des Sciences, la médiathèque a reçu Monsieur Jean Laurent VONAU, historien du Droit, pour présenter son nouvel ouvrage sur le camp de sûreté de Schirmeck.

Cet ouvrage, fruit de longs mois d'investigations dans divers fonds tant en France qu'en Allemagne, a abordé un nouveau sujet peu étudié jusqu'à présent : le camp de Vorbruck-Schirmeck. Ce camp nazi unique en son genre, parfois confondu avec le Struthof, avait été aménagé dès juillet 1940 pour accueillir prioritairement les alsaciens récalcitrants à la germanisation et à la nazification de leur province. Ce camp provoquait la terreur.

L'auteur a enrichi son propos d'une centaine de documents d'époque, permettant au lecteur de mieux comprendre l'Alsace à l'époque moderne.

Près de soixante personnes étaient présentes pour entendre ce témoignage d'études dans un domaine souvent encore douloureux pour les familles. ■



Le conseil municipal des enfants en sortie officielle

Cette année le conseil municipal des enfants s'est donné pour mission plusieurs actions de solidarité.

En complément, la Commune a proposé à ses petits citoyens une visite du Conseil de l'Europe, année de l'élection européenne oblige ! Lors du dernier conseil municipal des enfants, Monsieur Karl Friedrich Bopp, ancien agent du Conseil de l'Europe que l'on remercie, est venu préparer les enfants à la visite du 30 janvier dernier.

Combien y a-t-il de pays membres ? Lesquels ? Qui était à l'initiative du Conseil ? Les questions s'enchaînent de part et d'autre.

Accompagnés par Madame le Maire, d'adjointes, d'une conseillère municipale et d'une journaliste, les enfants ont été impressionnés par cette institution et tous les drapeaux flottant au vent sur le parvis et qu'ils connaissent pour la plupart.

Nous étions attendus par Monsieur Bopp et Madame Klein pour cette visite guidée et extrêmement enrichissante. La visite a démarré par un court-métrage qui nous explique le fonctionnement du



Conseil de l'Europe, puis une visite de l'hémicycle où toutes les délégations des 47 pays européens se rencontrent régulièrement. Nos jeunes élus ont également bien compris toute l'importance des droits de l'homme (et de la protection des droits de l'enfant); ils ont réfléchi à la notion de démocratie.

Certains enfants ont même émis l'idée de revenir et d'assister à un conseil officiel. À l'issue de la visite, ils se sont vus remettre des cadeaux souvenirs de cette grande institution. ■



Retours sur le questionnaire voirie, développement durable et grands projets

Ce second questionnaire visait à recueillir votre ressenti et vos propositions d'améliorations dans le domaine de la voirie, des grands projets, des actions de développement durable et de la biodiversité.

L'analyse des réponses à ce questionnaire a démontré que vous êtes globalement satisfaits voire très satisfaits des actions engagées par la municipalité durant son mandat :

- Réaménagement de la place du Lieutenant Lespagnol en place centrale de village permettant le bon déroulé du marché hebdomadaire du samedi matin, la fête de la musique, le marché de Noël et, hors évènements, en parking
- La réalisation du hall sportif en extension de la salle de la Bruche et les nouveaux terrains de tennis
- Les travaux de sécurisation des biens et des personnes comme la réfection du pont et la réalisation de la passerelle, la digue et la rue de Wolfisheim
- L'engagement dans le domaine de la biodiversité et du développement durable
- Les différentes manifestations : conférences santé à l'espace Marceau, journée citoyenne, Holze Putz et réunions publiques pour vous présenter les grands projets

Bien que positives dans leur globalité, les appréciations libres ont quant à elles reflété les domaines nécessitant des améliorations et

des réflexions à mener ; ainsi, l'incivilité des automobilistes, l'insécurité des cyclistes et des piétons, le manque de pistes cyclables et le tri des déchets restent des domaines à améliorer.

Les excès de vitesse quant à eux s'avèrent être une inquiétude majeure pour les habitants donc pour la municipalité. La Commune, au vu des nombreux retours des citoyens, a réalisé une étude, afin de vérifier l'acquisition d'un radar pour le contrôle et la verbalisation en toute autonomie des excès de vitesse par notre Policier Municipal. Cette étude s'est composée d'une phase de test des produits existants sur le marché. Elle a fait l'objet d'un retour favorable auprès de la commission voirie. Ce radar mobile, souhaité par un grand nombre des Holtzheimois interrogés, sera mis en service dans les prochaines semaines ; des panneaux de signalisation préviendront de ce dispositif.

Des questions de tri des déchets ont également été soulevées ; sur ce point deux études sont portées en parallèle par l'Eurométropole, la première concernant la tarification et la seconde les filières d'élimination. À l'horizon 2026, tout le système de tarification et de filière d'élimination sera revu et opérationnel. La Commune de Holtzheim s'est d'ailleurs portée volontaire pour les phases test pour les Communes de deuxième couronne inférieures à 10 000 habitants.

Au vu du nombre des retours et de la pertinence de vos remarques, nous prenons acte de votre intérêt réel de cette thématique. ■



LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL



Le mot du Policier Municipal Stop aux véhicules sur les trottoirs

Le stationnement des véhicules est un problème récurrent dans notre village. Il est nécessaire de rappeler qu'il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs.

Aussi, il nous semble indispensable de dire, que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes à mobilité réduite circulant en fauteuil roulant. Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture... Rappelons qu'en cas d'accident, la responsabilité du véhicule en stationnement gênant peut être engagée.

En agglomération, en l'absence de panneaux d'interdiction ou de cases de stationnement, les véhicules doivent se garer le long des trottoirs, dans le sens de circulation : c'est-à-dire sur la chaussée.

Le stationnement sur les trottoirs est prohibé ainsi qu'il résulte de l'article R417-11 du Code de la Route et est passible d'une contravention de 135€.

Si le Code de la Route ne fait pas de différence entre un stationnement avec 2 ou 4 roues sur le trottoir. Il est clair qu'un véhicule stationné complètement sur un trottoir sera systématiquement sanctionné.

Merci de garer votre véhicule correctement et de faire, éventuellement, quelques pas à pied pour regagner votre destination.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme. ■

DES NOUVELLES DE NOTRE JUMELAGE AVEC WILLSTATT

Herr Marco STEFFENS, Maire de la Communauté de Communes de Willstatt depuis presque 12 ans et signataire de notre Serment de Jumelage en 2017, a été élu dès le premier tour en qualité de Maire de la Communauté de Communes d'OFFENBOURG. Il a pris ses nouvelles fonctions le 3 décembre 2018.

Lors de la cérémonie de départ, M. Philippe KNITTEL a présenté un bilan de l'ensemble des actions menées dans le cadre de notre jumelage.

Le 3 février, Herr Christian Huber a été élu au premier tour avec 62% des voix et devient le nouveau Bürgermeister, Maire de la Communauté de Communes de Willstat.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019



La Commune recherche des assesseurs bénévoles pour l'aider à tenir les bureaux de vote dans les locaux de la maternelle.

Contact mairie@holtzheim.fr ou 03.88.78.05.84.

Le scrutin sera ouvert de 08 h à 18 h.

DU NOUVEAU À L'AIRE DE JEU

L'aire de jeux du parc municipal poursuit son agrandissement avec la pose, courant du mois de mars, d'une grande pyramide en corde qui ravira les petits grimpeurs dès l'âge de 4 ans. Le montant de l'investissement et de l'aménagement des abords s'élève à 17.000.- € TTC.





Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les

** Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit d'herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.*

Place aux vivaces

Plusieurs emplacements du village sont en cours de plantation pour un fleurissement durable. Des plantes vivaces en association avec des rosiers et des graminées prennent place pour embellir les pieds d'arbres dans les rues des Maires Raedel et Commerce, une plate-bande rue du Stade, le rond-point devant la maison de retraite, le parc municipal et le dessus de la digue.

Les plantes vivaces sont avantageuses pour limiter le budget et le travail de renouvellement des végétaux, elles ont besoin de moins d'eau et s'inscrivent dans les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre des jardins écologiques.

Reste à encourager nos habitants et jardiniers passionnés à réintégrer ces pratiques.■

promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et, si besoin, traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides est disponible sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides

Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com ou renseignez-vous en mairie.■



« Tous à vos fleurs, ensemble nous fleurirons plus et mieux »



CARNAVAL DES ENFANTS



Après une semaine bien maussade, une trouée inespérée a permis au traditionnel carnaval des enfants de s'élaner sous le soleil dans les rues du village accompagné par la fanfare des Brichwaggés.

Le char, décoré durant la semaine par des bénévoles, a bénéficié une fois encore des décorations et masques en papier mâché prêtés par Bruno, un passionné par le thème de Carnaval. Les enfants du périscolaire ont ajouté les dernières touches de peinture au char.

160 enfants accompagnés de leurs parents se sont inscrits au concours de déguisement. Après le défilé, ce petit monde bigarré s'est retrouvé salle de la Bruche pour engloutir

beignets et autres friandises servis par la section jeune de la Vogésia. La lourde tâche est revenue au jury de départager les plus beaux accoutrements par tranche d'âge pendant qu'Angélique et Esteban, animateurs de l'après-midi, ont enjôlé les enfants. Le jury reste sensible à l'imagination sans limite des enfants et la dextérité des parents pour donner forme à un carton peint ou transformer un plumeau en un déguisement unique qui remporte tous les suffrages.

La Commune de Holtzheim tient à remercier les partenaires, commerces et associations du village qui ont permis d'offrir des cadeaux à tous les participants et de très beaux lots aux gagnants. À l'année prochaine !■



Solidarité

Après la construction de 2 salles de classe pour les primaires et de 2 salles de classe pour les maternelles dans le village d'Andrambovato à MADAGASCAR, il y a pour 2019 un nouveau projet pour ce même village : l'installation de 2 fontaines pour faire arriver l'eau au milieu du village alors qu'actuellement les habitants doivent faire 20 minutes de marche à pieds pour s'approvisionner.

Afin de rassembler la somme nécessaire pour réaliser les travaux, **un concert sera donné par la Chorale Ste Cécile de Holtzheim et la Chorale Strasbourgeoise le dimanche 19 mai 2019 à 17 h à l'Église St-Laurent de Holtzheim.** La Chorale Strasbourgeoise, sous la direction de Gérald de Montmarin, vous présentera un programme musical autour du thème «Jubilate Deo !». Au programme de ce concert : des œuvres de compositeurs anglo-saxons (G. F Haendel, J. Rutter, C. C. Miller, P. Anglea, E. Whitecare, L. Dengler) mais également d'autres compositeurs venus d'ailleurs (W. Kilar, E. Aguiar, O. Gjeilo).■

BLOC-NOTES

La déchetterie déménage définitivement sur le site du service technique, rue de Lingolsheim à côté de la gravière

DÉCHETTERIE MOBILE

- Mercredi 15 mai 11h à 19h
- Samedi 15 juin 9h à 17h

DÉCHETTERIE VERTE

- Mercredi 19 mai 14h à 19h
- Samedi 29 juin 10h à 17h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : mairie@holtzheim.fr

Les services au quotidien entre holtzheimois : www.mesvoisins.fr

Les actualités et photos sur FaceBook : www.facebook.com/holtzheim

Les vidéos sur Youtube : www.youtube.com/c/holtzheim

Les manifestations dans les DNA : www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim

La newsletter régulière en vous inscrivant sur notre site : www.holtzheim.fr



Lumère sur...

« Disimpex »

Notre tour d'horizon des associations et entreprises de la Commune nous amène aujourd'hui chez DISIMPEX, une entreprise située au sein de la zone Joffre. Nous avons pu y rencontrer Mme Véronique SPEYMANN qui a pris le temps de nous présenter cette société installée sur Holtzheim depuis plusieurs années.

Bonjour et merci de nous accueillir. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous dire quelques mots sur DISIMPEX ?

...> Je m'appelle Véronique SPEYMANN et suis associée dans l'entreprise DISIMPEX, entreprise familiale créée en 1989 par Mr Bernard SPEYMANN. Notre activité principale est le négoce de matériel électrique et plus précisément d'horloges de programmation destinées à l'éclairage public. Notre seconde activité est la représentation d'usines et/ou de fabricants allemands sur le territoire français ; nous assurons l'interface entre l'usine et le client final.

Depuis quand êtes-vous installés ici à Holtzheim ?

...> Nous sommes implantés sur la Commune de Holtzheim depuis 2004.

Quels sont les différents projets que vous avez pu mettre en place ici au sein de la commune de Holtzheim ?

...> En 2015 nous avons eu l'avantage de fournir nos horloges astronomiques à la

Commune afin de répondre à la demande de la municipalité souhaitant réduire significativement la consommation d'énergie de la localité. Le matériel a été mis en place par les services techniques de la Commune.

A quoi ressemble votre journée type ?

...> Personnellement je m'occupe de la partie comptable, financière et administrative de l'entreprise. Je suis également en contact avec notre clientèle et nos fournisseurs

Combien de personnes employez-vous sur ce site ?

Nous sommes actuellement 7 personnes sur le site dont 1 jeune homme en alternance en Licence Pro Maîtrise de l'énergie, électricité et développement durable.

Un dernier mot à rajouter ?

...> Nous nous sentons bien ici sur Holtzheim, Commune dynamique à l'écoute de ses habitants mais aussi des entreprises présentes dans la zone d'activité ■

Théâtre alsacien à Holtzheim : « Le passeport alsacien ».

Cette année encore la troupe de théâtre alsacien de la Commune « le Kessbuchtheater » a ravi le public de Holtzheim et les nombreux spectateurs venus des communes alentour.

Les acteurs ont joué la pièce des campagnes législatives écrite par Monsieur Claude DREYER, où se confrontent le parti républicain, la République en Marche, le parti alsacien et les Vert, campagne où la vengeance conjugale s'invite et complique l'issue des élections !

Bravo et merci à tous les comédiens de cette année pour leur forte implication dans ce spectacle, plein de rebondissements, lors duquel les amis allemands de Hesselhurst (Commune de Willstätt) leur ont également fait l'honneur de leur présence. ■





Photo © Philippe Le Roux/ALP/TF1

Un Holtzheimois à Koh-Lanta !

Mohamed SIAALITI, 38 ans, est Holtzheimois depuis presque 7 ans et gère un pub-restaurant dans l'hypercentre de Strasbourg avec son frère. Ce chef d'entreprise a dû mettre entre parenthèses sa vie personnelle et professionnelle quelques temps afin de réaliser son rêve : participer à l'émission de télévision "Koh-Lanta" où une vingtaine d'aventuriers doivent survivre sur une île déserte pendant plusieurs semaines.

Un choix fort mais, comme il nous l'explique, cela ne s'est pas fait sur un coup de tête. **"Je regarde régulièrement l'émission à la télé, je suis fan depuis mon plus jeune âge. Je la regarde souvent sur mon canapé et un jour je me suis dit "Pourquoi pas moi"? Je m'en sentais capable."** Mais qu'est-ce qui a pu le pousser à relever cet incroyable défi ? **"C'était l'occasion de sortir un peu de mon quotidien et de ce confort dans lequel j'étais. Je voulais voir mes limites, me dépasser."**

Pour se donner toutes les chances de réussir, Mohamed s'est préparé aussi bien physiquement que mentalement **"A la base je m'entraînais pour le marathon de Colmar. J'étais donc déjà bien prêt physiquement"**. Il a pu aussi compter sur le soutien de ses proches. Celui de sa

femme, d'abord. **"Elle me disait "Vas-y, c'est ton rêve, ton objectif. Je suis à fond derrière toi"**. Celui de sa maman également, même si cette dernière s'est avérée plus difficile à convaincre. **"Elle n'était pas trop pour au départ. Elle m'a dit "Tu vas galérer, tu vas rester sans manger..." C'est son côté protecteur."**

Arrivé sur place, Mohamed se rend compte de la difficulté que représente cette aventure.

"Dormir la nuit quand il pleut, qu'il y a du vent ou quand il fait froid et qu'on n'a pas d'abri, c'est compliqué. Le mental joue un rôle important".

“Je suis un autre Mohamed”

Une fois l'aventure terminée, Mohamed a dû relever un autre défi : celui de retourner à la vie réelle.

"Il y a eu un temps de réadaptation. On passe d'une nature sauvage sans bruits, sans voitures, sans rien à notre quotidien... J'ai appris beaucoup de choses dans cette aventure, j'en ressors grandi."

Aujourd'hui, il l'affirme : il n'est plus le même. **"Je suis un autre Mohamed. Je suis revenu avec une perception différente de la vie. Mon rapport avec ma famille n'est plus le même. Mon rapport à la nourriture lui aussi a changé : je suis capable de manger le même plat trois jours d'affilés !"**

Koh-Lanta a bouleversé son quotidien. Pour autant, Mohamed n'a pas changé et même sa "nouvelle célébrité" ne semble pas l'atteindre plus que de raison. **"Je suis quelqu'un d'assez simple. Koh-Lanta n'est qu'une parenthèse dans ma vie. Je profite simplement du moment présent. Si je peux apporter un peu de bonheur aux gens qui viennent au restaurant en parlant avec eux ou en prenant un selfie, alors je le fais avec plaisir. Mais je n'oublie pas que la vie continue et qu'il faut rester soi-même et ne pas partir dans des excès qu'on ne pourrait plus maîtriser."**

Et quand on lui demande s'il se sent prêt pour retenter une deuxième fois l'aventure... **"En sortant de l'émission je me suis dit "Plus jamais !". Mais avec le recul et mon esprit de compétition, je me dis pourquoi pas... Ce serait magique mais pour le moment je savoure l'après Koh-Lanta."** ■



L'EHPAD Abrapa Holtzheim **accueille son nouveau Directeur** entouré d'une équipe renouvelée

M. Benoît THEILLER est le nouveau directeur en poste à

la maison de retraite de Holtzheim depuis le 14 février 2019. Âgé de 36 ans, il est originaire du Sud-Ouest, a poursuivi des études en master de management des structures sanitaires et sociales et s'est doté d'expériences professionnelles, à la CPAM notamment.

Il présente sa mission de la façon suivante : *«L'accueil, l'échange, le travail d'équipe ainsi que la gestion de la maison sont des éléments essentiels de ma mission. Mais rien n'est possible*

sans une coordination quotidienne avec les familles et les équipes. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui s'impliquent pour accompagner les résidents avec une attention plus spécifique envers les bénévoles qui s'investissent avec constance dans les animations proposées. Ma priorité est que la maison soit un lieu de vie qui accompagne la vie ; que le résident soit au centre d'un accompagnement bienveillant et bientraitant».

M. Benoit Theiller est entouré d'une nouvelle équipe très soudée :



DR. GENEVIÈVE LAUER
Médecin coordinateur

« Mon objectif est de garantir une prise en soins de qualité avec l'élaboration d'un plan de soins et d'un projet de vie. La bienveillance dans l'établissement demeure également un des axes de ma mission. »



ELODIE BASSIT
Infirmière coordinatrice

« Je suis impliquée dans la coordination entre la direction, les familles, l'équipe soignante et les professionnels de santé qui interviennent dans la structure dans le but d'améliorer la prise en charge des résidents. »



ELODIE VENEZZIA
Gouvernante

« Je suis responsable de la partie hébergement et hôtellerie de l'EHPAD. Je pense que la priorité, c'est que les résidents soient bien dans leur chambre, dans leur maison. Je fais en sorte que l'établissement et les lieux de vie soient accueillants et entretenus comme il se doit »



SARAH KERN
Rédactrice

« Je suis présente pour accueillir, accompagner les proches tout au long du séjour de leur résident(e) et dans leurs démarches administratives. »

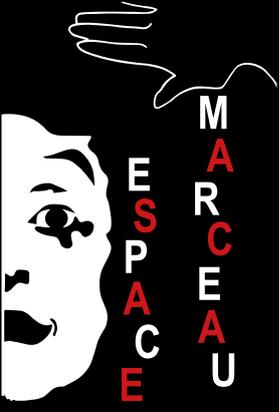


PERRINE MARTIN
Animatrice

« Mon rôle est de contribuer à mettre de la vie au sein de la maison, de créer des animations qui ressemblent aux résidents et qui les incitent à participer pour être acteur de leur vie en EHPAD »

Une équipe que complètent encore bien entendu de nombreux autres professionnels et bénévoles très fidèles à la maison de retraite.

Mme le Maire Pia IMBS, récemment élue Présidente du comité de gestion de l'Abrapa est très attentive au climat social de cette maison ainsi qu'à la qualité de vie proposée à chaque résident. De nombreuses réunions se sont ainsi tenues depuis septembre dernier avec les familles des résidents pour améliorer encore le quotidien des aînés. ■



L'espace Marceau fête ses 10 ans le samedi 18 mai 2019 de 10h à 18h !

Venez partager ce bel anniversaire avec nous et profiter d'une journée rythmée et riche en événements.

Juste un petit retour en arrière...la médiathèque a ouvert ses portes le 6 janvier 2009, ce nouveau bâtiment a remplacé l'ancienne COOP, une petite révolution au sein du village !

L'ancienne bibliothèque a beaucoup « bougé », elle se trouvait au-dessus de la mairie puis à la place de l'actuel centre périscolaire et enfin, la dernière année dans le sous-sol de l'école primaire. Durant une année, toute l'équipe de l'ancienne bibliothèque a trié, classé, commandé, encodé, mis en carton et déménagé le fonds, un vrai travail de titan mais qui en valait largement la peine !!

Depuis, cet espace fonctionne en grande partie grâce à une merveilleuse et dynamique équipe de bénévoles, tous très motivés !

Ils seront tous là le 18 mai pour vous accueillir, vous conseiller et vous guider à travers un beau parcours que nous vous avons confectionné à votre intention... et surtout soyez là à 12h30 ils vous ont préparé une petite surprise... !!

La fête va commencer avec une déambulation de l'école du cirque d'Achenheim puis se poursuivra toute la journée sur le parvis ou dans l'Espace Marceau... des ateliers maquillage, équilibre, diabolo, jonglage, des démonstrations d'imprimante 3D, des lectures musicales, des ateliers dessin, des présentations de coups de cœur et tous nos auteurs locaux seront présents dès 14h pour des séances de dédicaces !

Nous comptons sur votre présence !■

ANIMATIONS de la médiathèque

MAI 2019

Mardi 7 à 18h

Dans le cadre du mois de l'Europe, lecture bilingue à voix haute de textes d'André Weckmann – animé par Catherine LAVERGNE- public ados/adultes

Mercredi 15 à 10h30

Atelier « Les Incorruptibles » : Découverte du 5e album en compétition et vote final. Enfants à partir de 6 ans - sur inscription

Samedi 18 mai

Les 10 ans de l'Espace Marceau

Mercredi 22 à 10h30

Contes et histoires pour nos petits lecteurs - Tapis de lecture : « une souris verte »

Vendredi 24 à 18h

Dans le cadre du mois de l'Europe : Lecture bilingue franco-allemande en partenariat avec l'association YoyoBilingo

Mercredi 29 à 15h

« Cinéjeunes » dans l'auditorium

JUIN 2019

Mercredi 5 à 15h

Atelier santé-environnement : les cosmétiques au naturel animé par Clémence Pouclet, Conseillère et formatrice en santé environnementale - L'Avis en Vert-gratuit, public adulte - sur inscription uniquement

Mercredi 12 à 15h

Atelier « Prépare la fête des Pères » proposé par Aline, Christiane et Julien - sur inscription

Vendredi 14 à 17h

Vernissage de l'exposition des travaux réalisés par les élèves des ateliers dessin et peinture de Christian Richert

Mercredi 19 à 10h30

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs : Lisette baluchon « De toutes les couleurs »

Mardi 25 à 14h

Café aux livres : Apportez vos coups de cœur, nous vous parlerons des nôtres, un échange convivial autour d'un café !

Mercredi 26 à 15h

Atelier en volume animé par Patrick Seiler : « Les petits monstres en bouteille ! » Réalisation de monstres et insectes imaginaires en bouteille façon Cabinets de Curiosités. (1h30) - À partir de 6 ans - sur inscription.

Mercredi 26 à 15h

« Cinéjeunes » dans l'auditorium.



La journée internationale des femmes déclinée à Holtzheim

Lumineuses, rayonnantes, attachantes, elles sont une cinquantaine à illuminer les murs de la médiathèque ; les femmes d'Holtzheim sont à l'honneur ce vendredi 8 mars 2019.

Cédric NELLENBACH, photographe amateur est un magicien, il a su les mettre en confiance et saisir l'étincelle en chacune d'elles, un vrai talent et elles lui en sont toutes reconnaissantes !

Lorsque notre Maire, Pia IMBS, a émis le souhait de créer un évènement autour de la journée internationale des femmes, toute l'équipe de la médiathèque s'en est emparée et s'est lancée avec beaucoup d'enthousiasme dans ce projet passionnant.

L'idée de valoriser ces femmes à travers une exposition photos a surgi lors d'une réunion et tout s'est enchaîné très rapidement, choix des femmes, contact, shooting photos, travail des textes, encadrement et mise en place de l'expo !

Le choix n'a pas été simple pour le petit groupe qui a fait la sélection, quels critères retenir ? Finalement, la liste s'est imposée d'elle-même, tout en sachant qu'elle ne pouvait pas être exhaustive ! Présidentes d'association, bénévoles, commerçantes, femmes natives d'Holtzheim, engagées... toutes les femmes contactées ont joué le jeu, malgré leur appréhension, leurs hésitations, elles ont toutes répondu présentes et ont même concocté de magnifiques petits textes pour illustrer leur portrait.

Cédric, de son côté, a passé bénévolement des heures à réaliser les clichés dans l'auditorium de l'Espace Marceau et à retravailler les photos à son domicile, il était même présent à nos côtés pour mettre sous cadre et apporter la dernière petite touche indispensable !

Une belle synergie et un magnifique travail d'équipe pour un résultat au-dessus de toutes attentes !

Exposition à revoir tout le mois de Juillet à la médiathèque, puis les cadres seront remis aux modèles. ■



Création d'une boîte à livre à la médiathèque

Dans le questionnaire de satisfaction concernant la médiathèque, **nombre d'entre vous avaient émis le souhait de doter la médiathèque d'une boîte à livres pour pouvoir effectuer des retours même en dehors des horaires d'ouverture, c'est maintenant chose faite !**

Grâce à l'ingéniosité de Jean-Claude Landon et à son savoir-faire, nous avons une magnifique boîte à livres tout en bois qui trône à l'entrée de la médiathèque ; Christian Richert, de son côté, nous concocte une belle signalétique mais pchhhutttt ... il cogite encore ! Un grand merci à eux deux. ■

Calendrier des MANIFESTATIONS

MAI 2019			
Dimanche 5 de 10-17h	Grande pêche à la truite et démonstration de maquettes du Navi modèle Club 67. Restauration, buvette. Réservation : 06.64.91.08.53	AAPPMA	Étang de pêche
Jeudi 16 à 20h	Conférence « Infarctus et AVC : les gestes qui sauvent »	Jardin des sciences par les Dr Leddet et Carré	Auditorium Marceau
Vendredi 17 à 20h	Projection du film « les heures sombres » de Joe Wright	Commune	Auditorium Marceau
Dimanche 19	Pêche américaine en couple	AAPPMA	Étang de pêche
Vendredi 24 à 20h	Concert « Two Feet in the Ried » - Blues Rock, Soul, Jazz	Comité des fêtes	Auditorium Marceau
Samedi 25	Journée Citoyenne	Commune	Commune
JUN 2019			
Samedi 8 à 20h	Concert « Buongiorno Italia » - Chansons italiennes	Comité des fêtes	Auditorium Marceau
Mercredi 12	Pêche des enfants	AAPPMA	Étang de pêche
Samedi 15	Pêche à la truite semi nocturne	AAPPMA	Étang de pêche
Vendredi 21	Fête de la musique	Commune + Accroche Chœur	Place du Lt Lespagnol
Samedi 22 à 18h30	Fête de la Gymnastique Rythmique	Vogesia	Salle de la Bruche
Vendredi 28 à 20h	Projection du film « Jalouse » de David et Stéphane Foerkinos	Commune	Auditorium Marceau

L'AMICALE DES AÎNÉS

MAI 2019

Jeudi 9 de 15h00 à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc.
Salle Beethoven, salle de la Bruche.

Jeudi 16 de 7h à 17h

Sortie sur le Rhin romantique - de Boppard à Rudesheim. 70€ par personne, déjeuner sur le bateau. Inscription avant le 11 mai*

Jeudi 23 de 15h00 à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc.
Salle Beethoven, salle de la Bruche.

JUN 2019

Jeudi 6 de 15h00 à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc.
Salle Beethoven, salle de la Bruche.

Mercredi 12

Caracalla – Départ 13h30 rue de la Bruche*.

Jeudi 27 de 15h00 à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc.
Salle Beethoven, salle de la Bruche

(*) Inscription : Mme Marthe REEB, 03.88.78.23.29
(messagerie), Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14
ou à la mairie

Règlement général sur la protection des données

Les informations enregistrées par les services d'état civil à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte ne peuvent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les mairies. Elles ne peuvent donc pas être utilisées par les élus municipaux pour adresser des félicitations. Ces informations ne seront diffusées dans la Gazette que si les personnes ont donné leur accord lors de l'établissement des actes de naissance, mariage ou décès. Merci de contacter la mairie pour autoriser la publication des grands anniversaires ou des noces.